

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Ces conditions générales posent le cadre de votre séjour à **la Clairière**, dans un esprit de **transparence et de confiance**. Elles existent pour que chacun puisse vivre des vacances sereines, respectueuses du lieu, des autres et de la nature qui nous entoure.

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

SARL Camping La Clairière
RCS Cahors B 902 567 544
1254, chemin du Peyronnet
46 350 Lamothe-Fénelon
07.65.81.38.80
la-clairiere@outlook.com
www.la-clairiere-camping.fr

DEFINITIONS :

Camping, camping La Clairière, La Clairière : SARL Camping La Clairière

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping La Clairière, aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet ou par téléphone, courrier postal ou électronique, ou bien directement à la réception. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.la-clairiere-camping.fr ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions de la Clairière, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par la Clairière à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de la Clairière constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à : **SARL Camping La Clairière, 1254 chemin du Peyronnet, 46 350 Lamothe-Fénelon.**

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.la-clairiere-camping.fr, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le client effectue sa demande de réservation :

- soit par Internet sur le site web de réservation en ligne,
- soit par téléphone, par courriel, courrier ou directement sur place à la réception.

Les frais de dossier s'élèvent à **10 €** pour toute réservation nécessitant une prise en charge manuelle par notre équipe (réservation sur place, par téléphone ou par courriel). Une **réduction de 50 %** est appliquée, soit **5 €**, pour les réservations effectuées **de manière autonome via notre plateforme en ligne**.

La demande de réservation est enregistrée uniquement si le client accepte les présentes conditions générales de vente, ainsi que le règlement intérieur. Elle devient effective après validation par La Clairière et encaissement de l'acompte correspondant.

L'acompte demandé est de :

- **40 % du montant total du séjour** pour toute réservation effectuée **plus de 30 jours avant la date d'arrivée** ;
- **100 % du montant total** pour toute réservation effectuée **moins de 30 jours avant la date d'arrivée**.

Dès la réception de l'encaissement de l'acompte, un accusé de **confirmation de la réservation** est adressé au client par courriel qui devra être présenté à son arrivée à la Clairière. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement à la Clairière toute erreur.

Toute Commande passée sur le site internet www.la-clairiere-camping.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et la Clairière.

La Clairière choisira l'emplacement le plus adapté en fonction des informations transmises par le client et des disponibilités lors de sa demande de réservation.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée ou sous-louée. La personne qui effectue la réservation doit être âgée d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter conformément aux présentes conditions de location et de garantir la véracité et l'exactitude des informations.

La Clairière est un lieu de vacances familial, où **le calme, la tranquillité et le respect de l'environnement** sont primordiaux. Ainsi, pour le bien-être de ses vacanciers, la Clairière se réserve **le droit de refuser toute demande de réservation** qui ne correspondrait pas à cet état d'esprit.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par la Clairière sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.la-clairiere-camping.fr, ou sur tout support d'information de la Clairière, lors de la passation de la commande par le Client.

Les tarifs ou informations publiés sur le site web sont les tarifs de base et ne comprennent ni les suppléments ni la taxe de séjour. Les prix sont exprimés en Euros, **TVA comprise** au taux en vigueur au moment de la date de réservation du séjour.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.la-clairiere-camping.com ou sur tout support d'information ou de communication.

Les tarifs sont susceptibles de **varier au cours de la saison**. Les offres promotionnelles sont soumises à **certaines conditions** et notamment de disponibilité pour être applicables. Par ailleurs elles ne sont **pas cumulables entre elles**, sauf mention contraire, et ne sont pas rétroactives. Ainsi les nouvelles promotions ne peuvent être appliquées sur une réservation déjà réglée en totalité ou en partie. Par conséquent, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement ou d'une remise partielle de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

La Clairière ne pourra en **aucun cas** être tenue pour **responsable d'une différence de coût** entre deux séjours réservés pour la même période.

Les tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.la-clairiere-camping.fr, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et la Clairière n'est plus tenue par les prix.

Une facture globale est établie par la Clairière et remise au Client au plus tard 15 jours après la fin du séjour.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de CAUVALDOR, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter en fin de séjour et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Les sommes versées d'avance constituent un acompte, représentant un à-valoir sur le montant total dû.

Le **solde du séjour** devra être réglé :

- entre **30 et 15 jours avant l'arrivée** pour toute réservation effectuée à plus de 30 jours du séjour ;
- **immédiatement** pour toute réservation à moins de 30 jours.

A défaut du règlement de ces sommes dans les délais ci-dessus, le **séjour est considéré comme annulé** automatiquement du fait du client, sans que la Clairière ne soit dans l'obligation d'en informer le Client. Aucun remboursement des sommes déjà versées n'est alors dû par le Camping.

Les frais d'annulation de 25€ prévus à l'article 6.3 ANNULATION s'appliquent alors

Les conditions d'annulation applicables sont celles précisées à l'article **6.3 "Annulation"**.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Les hébergements locatifs ne peuvent être occupés qu'à partir de **15h** le jour d'arrivée et doivent être libérés au plus tard pour **10h** le jour du départ.

Les emplacements nus ne peuvent être occupés qu'à partir de **15h** le jour d'arrivée et doivent être libérés au plus tard pour **12h** le jour du départ.

Afin de garantir la qualité des préparatifs et le confort de tous, la Clairière propose quelques options horaires supplémentaires sur demande :

- **Arrivées tardives** (entre **19h et 21h**) : 15 € / heure de décalage.
> Le client doit impérativement prévenir à l'avance (par téléphone ou courriel au moins 24h avant).
> Au-delà de 21h, l'arrivée est reportée au lendemain.
- **Arrivées anticipées** (entre **10h et 12h** ou à partir de **14h**) : 15 € / heure de décalage.
> Le client doit impérativement prévenir à l'avance (par téléphone ou courriel au moins 24h avant).
> Sous réserve de disponibilité et validation préalable par l'équipe.
- **Départs tardifs** (entre **10h et 12h**) : 15 € / heure de décalage
> Le client doit impérativement prévenir à l'avance (par téléphone ou courriel au moins 24h avant).
> Sous réserve de disponibilité et validation préalable par l'équipe.

En locatif, le client doit également fixer auprès de la réception, **au plus tard la veille de son départ**, l'heure du rendez-vous obligatoire d'état des lieux de sortie, selon les horaires restants disponibles. Ce **rendez-vous se réalise entre 7h et 10h**. En cas d'absence de prise de rendez-vous par le client, le Responsable de la Clairière le fixe de facto en fonction de ses disponibilités restantes. Le locatif devra être impérativement libéré pour l'heure du rendez-vous.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire équivalent au forfait ménage pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 250 € est exigée du Client le jour de la remise des clés. Il peut être **réalisé par pré-autorisation ou empreinte bancaire**, ou exceptionnellement en chèque ou espèces. Il est restitué à la fin du séjour, déduction faite, le cas échéant, des frais de remise en état.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

La limite d'heure d'arrivée est fixée à 19h maximum.

En cas d'impossibilité avérée (cas de force majeure) d'arriver avant 19h, le client doit alors obligatoirement informer la Clairière de son heure exacte d'arrivée tardive par courriel (la-clairiere@outlook.com) ou par téléphone (07 65 81 38 80) dans les meilleurs délais. La Clairière communique alors au client le détail de la procédure à suivre. Au-delà de 21h (ou en l'absence de justificatifs de cas de force majeure), l'arrivée devra être reportée au jour suivant, sans remboursement ou réduction.

Aucun remboursement, ni réduction ne sera consenti dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

La **validité** de la location ou de l'emplacement réservé par le Client est **limitée à 24h** à compter de la date d'arrivée définie dans la confirmation de réservation de La Clairière. **Au-delà de ce délai et en cas d'absence du client le jour de son arrivée sans nouvelle de sa part, son emplacement ou le locatif réservé est alors considéré comme libéré et remis à la location**, et l'ensemble des sommes versées par le client sont perdues et non remboursées par la Clairière.

6.1. MODIFICATION

Le Client peut demander à la Clairière **une** modification de sa réservation concernant les éléments suivants :

- **Dates** du séjour sur la saison en cours : aucun report de séjour sur la saison suivante n'est possible
- Numéro ou **catégorie** d'emplacement ou de locatif
- Catégorie et nombre des **suppléments**

Pour cela, le client adresse à la Clairière **par courriel (la-clairiere@outlook.com) exclusivement**, le détail des changements souhaités et cela **au plus tard 1 mois** avant son arrivée. La Clairière informe le client des modifications possibles au regard des **disponibilités**.

Si le montant du nouveau séjour est supérieur au séjour initial, le client doit régler la différence. En revanche, toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par la Clairière comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

Le nombre de demande de modification de séjour est **limité à 1** par réservation. Ces modifications sont gratuites, elles n'entraînent **aucun frais de modification**.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré, volontaire ou forcé, ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part de la Clairière.

6.3. ANNULATION

Si le client annule son séjour :

- **Plus de 3 mois avant l'arrivée** : acompte intégralement remboursé.
- **Entre 3 mois et 15 jours avant l'arrivée** : acompte conservé par La Clairière.
- **Moins de 15 jours avant l'arrivée ou en cas de non-présentation** : totalité du séjour due.

Des **frais d'annulation de 25 €** sont appliqués dans tous les cas.

La souscription d'une **assurance annulation** est vivement recommandée. En cas de non-souscription, le client assume la perte des sommes versées sans recours possible.

Si le client a **souscrit une assurance annulation**, il doit se rapprocher de sa compagnie d'assurance pour la prise en charge totale ou partielle des sommes déjà versées. La Clairière peut transmettre au client à sa demande tous justificatifs nécessaires sollicités par sa compagnie d'assurance.

Les prestations annexes réservées par le client et non utilisées de son fait ne donnent lieu à aucun remboursement ni réduction de la part du camping.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable à la Clairière, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 30 jours.

La Clairière ne saurait toutefois être tenue à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu à **la délivrance d'un avoir valable 18 mois non remboursable et non-cessible**.

Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, **la Clairière émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client. Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable 18 mois.**

6.4.4 - En cas de souscription, par le Client, d'une assurance spécifique couvrant les risques énumérés à l'article 6.4.2 ou à l'article 6.4.3, les indemnités d'assurance perçues par le Client viendront en déduction du montant de l'avoir, visé aux articles 6.4.2 ou 6.4.3.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCES

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit **obligatoirement avoir une assurance en cours de validité pour son matériel et en responsabilité civile (attestation villégiature)**. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

Par ailleurs, il appartient au client de s'assurer pour tout accident, **vol, perte ou dégât** qui pourrait lui arriver lors de son séjour.

En conséquence, la Clairière **décline toute responsabilité** et ne peut être tenue responsable en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels (tant dans le locatif ou sur l'emplacement que dans les locaux communs), incendie, intempérie, ou autre incident relevant de la responsabilité civile du client ou d'un autre client.

Il est indiqué également que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls du client. La Clairière **décline toute responsabilité**, en cas de vol ou dégradation des véhicules.

7.2. ANIMAUX

Un seul animal est autorisé par emplacement/hébergement (sauf les hébergements premium), moyennant les forfaits disponibles auprès de la Clairière et **à la condition expresse que le client respecte scrupuleusement les consignes ci-dessous.**

- Le client doit signaler l'animal lors de sa réservation (**avant son arrivée**).
- Les animaux domestiques des clients ne peuvent circuler librement et doivent être **tenus en laisse, y compris sur l'emplacement ou la terrasse de l'hébergement**. Ils ne sont pas admis dans les locaux collectifs (snack-bar, sanitaires, piscine).
- Les animaux restent **sous l'entière responsabilité de leur propriétaire**, ils ne peuvent pas être laissés seuls sur le camping sans leur propriétaire (même, et surtout pas dans un locatif fermé. En cas de doute, le propriétaire se réserve le droit d'ouvrir le locatif pour vérification).

Leur accueil répond à deux conditions :

- **vaccination** antirabique en cours de validité
- **identification** par tatouage ou puce attestée par une carte éditée par la Société Centrale Canine.

Le client devra se munir du carnet de santé de l'animal et se conformer au règlement intérieur de la Clairière. **Tous les besoins naturels de vos animaux doivent être ramassés et jetés dans un sac, dans les poubelles à l'entrée du camping** (et non dans les poubelles des WC des sanitaires communs). L'idéal étant que les besoins soient effectués à l'extérieur du camping lors des promenades quotidiennes.

Les animaux dangereux ou agressifs (dont les chiens de **1ère et 2ème catégorie**) ainsi que les "nouveaux animaux de compagnie" (serpents, rats, etc.) ne sont **pas acceptés**.

En cas de non-respect de ces consignes, le séjour pourra être annulé sans remboursement possible.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement, à l'accueil et en annexe des présentes CGV. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est aussi disponible sur simple demande. En cas de non-respect des règles ou comportement portant atteinte à la sécurité ou au bien-être des autres vacanciers, la Clairière pourra, en dernier recours, **mettre fin au séjour**, après échange et tentative de résolution amiable.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DE LA CLAIRIERE - GARANTIE

La Clairière garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer la Clairière, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des Services.

La Clairière remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation, par la Clairière, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

La garantie de la Clairière est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. La Clairière ne pourra être considérée comme responsable ni défailant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.la-clairiere-camping.fr sont conformes à la réglementation en vigueur en France. Les photos présentées sur le site Internet www.la-clairiere-camping.fr sont destinées à illustrer le type d'hébergement proposé et l'ambiance du lieu et de la région, mais ne sont pas contractuelles.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La Clairière, rédactrice des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par la Clairière lorsqu'il elle poursuit les finalités suivantes :

- la prospection
- la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements de la Clairière,
- le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.

- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,

- la facturation,
- la comptabilité.

La Clairière ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec La Clairière. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements de la Clairière n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées de la Clairière.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime de la Clairière, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : la-clairiere@outlook.com
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Camping la Clairière – 1254, chemin du Peyronnet – 46350 Lamothe-Fenelon, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.la-clairiere-camping.fr est la propriété de la Clairière et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, la Clairière reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de la Clairière qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant à la Clairière ou utilisé et diffusé par elle.

ARTICLE 12 – DROIT A L'IMAGE

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, et sauf demande écrite de sa part avant son séjour, **le client autorise la Clairière à le photographier ou le filmer, à titre gratuit**, pendant son séjour et à les utiliser sur tous supports photos, vidéos ou sons pour les besoins publicitaires du camping. Cette autorisation vaut également pour toutes les personnes, adultes et enfants, hébergées avec le client.

ARTICLE 13 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 14 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre la Clairière et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

En cas de litige entre le Client et la Clairière, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable. Le Client adressera une réclamation écrite auprès de la Clairière. A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle
www.mediateur-consommation-smp.fr
24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

ARTICLE 15 - INFORMATION PRECONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité de la Clairière, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.la-clairiere-camping.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable à la Clairière.

REGLEMENT INTERIEUR – la Clairière – Ralentir • Respirer • Ressentir

1. Conditions d'accueil et de séjour

Avant de vous installer, n'oubliez pas de passer par l'accueil. Nous sommes là pour vous guider et vous aider à choisir l'emplacement parfait. En vous installant chez nous, vous acceptez naturellement ces petites règles du vivre-ensemble, afin que tout le monde profite d'un séjour harmonieux.

2. Formalités de police

Pour les **mineurs non accompagnés**, une autorisation écrite des parents est nécessaire.

Si vous êtes de **nationalité étrangère**, nous vous demanderons simplement de remplir une fiche d'identité à votre arrivée, conformément aux règlements en vigueur.

3. Installation

Votre matériel de camping ou hébergement doit être installé à l'endroit indiqué par notre équipe. Pour nos locatifs, les draps sont obligatoires – vous pouvez en louer à la réception si besoin.

4. Accueil et infos pratiques

Notre bureau est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 15h à 19h30 en haute saison. Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir : activités, ravitaillement, idées de balades, et bien plus encore. Besoin de partager une remarque ? Nous avons un cahier dédié à vos retours, car votre avis nous tient à cœur !

5. Nos amis les animaux

Nous accueillons avec plaisir un seul animal par emplacement ou locatif. Nous vous demandons juste de les **tenir en laisse** et de veiller à leur comportement, surtout dans les espaces communs. Pensez à **ramasser leurs besoins** et de les jeter dans des sacs fermés dans les poubelles à l'entrée du camping. Vos compagnons à quatre pattes doivent toujours rester à vos côtés. Ils ne **peuvent pas être laissés seuls**, que ce soit sur votre emplacement ou dans un locatif fermé.

6. Votre départ

Pour une organisation sans stress, **prévenez-nous la veille de votre heure de départ**. Nous pourrions ainsi nous préparer à dire au revoir dans les meilleures conditions.

7. Respect et tranquillité

Nous vous invitons à maintenir une ambiance calme et respectueuse, **surtout entre 23h et 7h**, pour que chacun puisse profiter d'un repos bien mérité. Veillez à réduire le volume des appareils sonores et à être discret lors de l'ouverture ou fermeture de votre véhicule.

8. Visiteurs

Vous souhaitez recevoir des proches en journée ? Pour des raisons réglementaires, nous devons en être informés à l'accueil et les visiteurs **ne peuvent pas utiliser la piscine**. Mais ils sont les bienvenus pour partager un moment agréable avec vous.

9. Circulation et stationnement

Hormis à votre arrivée et votre départ, la circulation des voitures est **strictement interdite** dans le camping. Un parking est à votre disposition à l'entrée pour garer vos voitures en toute tranquillité.

10. Propreté et respect des lieux

Nous comptons sur vous pour préserver la propreté du camping. Des points de collecte pour les déchets sont disponibles à l'entrée du camping, et nous vous encourageons à utiliser les bacs de recyclage du village pour vos bouteilles en verre.

Si vous avez du linge à étendre, un séchoir commun est à votre disposition. Vous pouvez aussi l'étendre près de votre hébergement, à condition que cela reste discret et que cela ne dérange pas vos voisins.

Respectez les espaces verts, les plantes et les arbres : chaque geste compte pour protéger la nature qui nous entoure.

Nous vous remercions de laisser votre emplacement aussi propre et agréable que vous l'avez trouvé à votre arrivée, pour que les prochains campeurs puissent en profiter tout autant !

11. Sécurité

Pour votre sécurité, une trousse de secours est disponible à l'accueil.

Les **feux ouverts sont strictement interdits** et nous vous demandons d'utiliser vos réchauds avec prudence. En cas de problème, contactez immédiatement l'équipe du camping.

La direction se charge de veiller sur vos objets de valeur si vous les déposez au coffre-fort. Pour tout le reste, vos affaires personnelles et votre installation restent sous votre responsabilité à tout moment durant votre séjour. Pensez à prendre les précautions habituelles pour protéger vos biens et n'hésitez pas à signaler à l'équipe toute personne ou situation qui vous semblerait inhabituelle.

12. Jeux et activités

Les enfants doivent être sous la responsabilité de leurs parents. Pour que tout le monde profite du calme, veillez à ce que leurs jeux ne perturbent pas les autres vacanciers. Par souci de sécurité, les jeux dangereux ne sont pas autorisés dans le camping

13. Électricité

Les prises électriques dans les sanitaires sont strictement réservées aux appareils utilisés dans une salle de bain, comme les sèche-cheveux ou les rasoirs électriques.

Pour tout autre appareil, comme les chargeurs de téléphone ou les batteries externes, merci de souscrire un forfait électrique adapté à vos besoins (forfait électricité verte ou mini-forfait), afin de pouvoir les brancher sur votre emplacement.

Le rechargement des véhicules électriques n'est malheureusement pas autorisé sur le camping.

14. Respect du règlement

Si une personne ne respecte pas les règles et perturbe la tranquillité des lieux, nous échangerons avec elle pour trouver une solution. Si le non-respect persiste, nous pourrions être amenés à écourter son séjour, afin de préserver l'harmonie du lieu.